

Préparation de la prochaine rentrée scolaire dans les écoles maternelles et primaires de la Ville - Question orale de M. VIALATTE, Conseiller Municipal

M. VIALATTE : Nous avons eu à plusieurs reprises dans cette enceinte des débats sur les problèmes de la carte scolaire et vous avez vous-même, Monsieur le Maire, pris l'engagement solennel, au demeurant avec le soutien je crois unanime de l'assemblée, de refuser, malgré les pressions faites ici et là, un système rigide de sectorisation scolaire dans notre ville. Vous avez mis en place, et cela est exécutoire à compter de la prochaine rentrée, un système dit incitatif de répartition de la population scolaire entre les écoles de la Ville à partir d'une centralisation dans les services municipaux des demandes d'inscription, avec orientation des élèves appréciée en fonction des capacités d'accueil des établissements, des origines géographiques des familles, de sorte que, d'après les informations dont je dispose et en tout cas des inquiétudes qui sont exprimées par un certain nombre d'enseignants et de parents d'élèves, il semblerait que plusieurs centaines d'enfants sont l'objet de ces mesures et qu'un certain nombre d'établissements scolaires de la Ville risquent, sinon d'être menacés, du moins de connaître une baisse sensible de la population scolaire qui peut aller jusqu'à générer des mesures de fermetures de classes.

Compte tenu des décisions qui ont malheureusement déjà été prises au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale du 12 février et qui, non seulement entraînent des décisions fermes de fermetures mais aussi des perspectives pour la rentrée suivante de fermetures nouvelles, je me demande si nous ne sommes pas entrés, avec le dispositif qui a été mis en place, dans un système qui risque au fond d'aggraver les mesures déjà prises par l'Inspection Académique. Donc, ma question sur ce point consiste à vous demander de fournir une information la plus complète possible avant la rentrée scolaire au Conseil Municipal sur les répartitions d'effectifs, et sur les baisses d'effectifs dans un certain nombre d'établissements pour que nous puissions apprécier les menaces éventuelles si elles se confirment. Voilà l'objet de ma question.

M. LE MAIRE : Effectivement c'est une bonne question parce qu'elle soulève l'émotion d'un certain nombre de parents d'élèves, c'est encore très compréhensible. Vous savez que nous étions arrivés à ce type de réflexion à propos justement d'une école à Saint-Ferjeux menacée de fermeture en disant il faut trouver un système qui ne soit pas la sectorisation pure et dure mais une sectorisation plus souple avec possibilité de dérogation, de façon à équilibrer dans les quartiers les effectifs des différentes écoles. Donc un choix devait être fait : soit les parents continuaient d'inscrire leurs enfants sans sectorisation là où ils estimaient devoir les mettre, d'où déséquilibre et écoles type ghetto assez rapidement, on le constate dans un certain nombre de quartiers, soit appliquer un certain nombre de règles.

Une commission composée d'élus, de représentants d'association de parents d'élèves, de représentants de l'Académie, etc. s'est mise en place et a défini des critères susceptibles d'être retenus pour accorder une dérogation. Il existe donc maintenant un certain nombre de règles qui entraînent certaines contraintes tout en restant relativement souples par rapport à la sectorisation que souhaitait l'Inspection Académique depuis de nombreuses années. C'est ce principe de souplesse qui a été retenu mais ça aboutit effectivement à des choix qui malheureusement ne conviennent pas toujours aux parents et je crois qu'il y a eu quelque 600 demandes de dérogation. Nous n'avons pas voulu laisser cela au niveau de la responsabilité des directeurs d'écoles et cela se traite dans le service des Affaires Scolaires. Quand toutes les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire seront terminées, nous pourrons vous donner toutes les explications que vous souhaitez. Nous verrons alors s'il convient de maintenir ce système.

Nous en sommes là. Il y a beaucoup de réclamations de personnes mécontentes parce qu'elles avaient pris des habitudes, etc. On a essayé de trouver un système qui puisse se situer entre la trop grande latitude laissée jusqu'à présent, notamment pour les enfants de l'extérieur et la sectorisation qui revêt une rigidité certaine. Mais nous avons œuvré dans le sens de sauver des écoles et des classes plutôt que de compliquer les choses. Voilà où nous en sommes et nous vous tiendrons informés par la suite.

Dont acte.